

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société des Études de Lettres  
**Herausgeber:** Société des Études de Lettres  
**Band:** 8 (1933-1934)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Un féministe romain : Musonius Rufus  
**Autor:** Favez, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-869745>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ DES  
ÉTUDES DE LETTRES  
LAUSANNE

---

UN FÉMINISTE ROMAIN :  
MUSONIUS RUFUS

---

C. Musonius Rufus est né en Etrurie et était de rang équestre. Il vivait au premier siècle de notre ère : les dates exactes de sa naissance et de sa mort nous sont inconnues. C'était un ardent adepte du stoïcisme<sup>1</sup>. Néron l'exila, en 65, à Gyare, île de la mer Egée. En 69, rappelé probablement par Galba, il revint à Rome. C'est cette année-là, pendant les troubles civils, que se place l'épisode le plus connu de sa vie. Il s'était joint à la députation envoyée par le Sénat à Antonius et intervint en faveur de la paix dans des circonstances que Tacite nous a racontées non sans quelque ironie. « Musonius, dit-il, se mêla aux troupes, discuta sur les avantages de la paix, les maux de la guerre et donna des conseils aux soldats. Il amusa les uns, ennuya le plus grand nombre, et peu s'en fallut qu'il ne fût chassé et foulé aux pieds, lorsque, cédant aux avis des plus modérés et aux menaces des autres, il laissa là sa morale intempestive : *intempestivam sapientiam*. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Tac., *Hist.*, III, 81 : « Studium philosophiae et placita Stoicorum aemulatus. »

<sup>2</sup> Tac., *loc. cit.*

La même année, toujours d'après Tacite, Musonius accusa au Sénat le stoïcien P. Celer d'avoir fait périr Baréa Soranus par un faux témoignage. « Ce procès semblait devoir réveiller des accusations et des haines ; mais l'homme qu'on inculpait, avili et souillé de crimes, ne pouvait trouver d'appui. La mémoire de Soranus était sacrée. Celer, après lui avoir enseigné la philosophie, avait déposé contre lui, trahissant, profanant ainsi l'amitié dont il se vantait de donner des leçons. » <sup>1</sup>

Tacite nous apprend dans la suite que Celer fut condamné et il ajoute : « Musonius passa pour avoir fait un acte de justice. » <sup>2</sup>

Si l'on en croit saint Jérôme, il aurait été exilé une seconde fois, sous Vespasien ; mais la chose n'est pas sûre : Dion Cassius, en tout cas, semble affirmer le contraire. Il paraît avoir été lié avec Thraséas. Il a certainement connu Pline le Jeune, qui avait pour lui une respectueuse affection <sup>3</sup>. Tels sont les renseignements les plus importants que nous ayons sur sa vie. Comme Sextius, Cornutus et Epictète, qui fut son disciple et qui parle de lui plus d'une fois dans les *Entretiens*, il enseignait généralement en grec, ainsi que le prouvent ses leçons de morale recueillies par un de ses élèves et dont un certain nombre nous a été en partie conservé par Stobée dans son *Florilège* <sup>4</sup>.

Le stoïcisme, on le sait, proclamait l'égalité morale de l'homme et de la femme <sup>5</sup>. Mais c'est surtout le néostoïcisme qui devait tirer de cette doctrine toutes les consé-

<sup>1</sup> Tac., *Hist.*, IV, 10.

<sup>2</sup> Tac., *Hist.*, IV, 40.

<sup>3</sup> Pline, *Ep.*, III, 11, 5 : « C. Musonium, quantum licitum est per aetatem, cum admiratione dilexi. »

<sup>4</sup> O. Hense en a publié chez Teubner une édition fort commode : *C. Musonii Rufi Reliquiae*. Leipzig, 1905. — Il ressort d'un jeu de mots proprement latin que cite de lui Aulu-Gelle (*N. A.*, XVIII, 2, 1) que Musonius enseignait parfois aussi en latin.

<sup>5</sup> Cf. Arnim, *Stoicorum ueterum fragmenta*, Leipzig, 1903, t. III, p. 59.

quences qu'elle contenait en germe. Sénèque, en particulier, affirme qu'il n'y a, du point de vue moral, aucune différence entre les deux sexes et que tous deux peuvent également se livrer à l'étude de la philosophie et pratiquer la vertu, but suprême de l'activité stoïcienne<sup>1</sup>. Plusieurs autres moralistes encore se sont occupés de cette question : « Zahlreiche uns noch erhaltene Traktate fordern für das weibliche Geschlecht die gleiche Bildung, behandeln die Ehe in dem Sinn einer innigen Lebens- und Interessengemeinschaft. »<sup>2</sup> Mais le plus convaincu de tous les « féministes » stoïciens semble bien avoir été Musonius.

Une de ses leçons a pour titre : « Faut-il donner la même éducation à la jeune fille qu'au jeune garçon ? »<sup>3</sup> On dresse, dit-il, de la même manière les chiens et les chiennes, les chevaux et les juments<sup>4</sup>. Mais quand il s'agit de l'homme, on croit qu'il en doit être autrement, que les jeunes garçons doivent recevoir une instruction supérieure à celle des jeunes filles, comme s'il n'était pas nécessaire aux deux sexes de posséder les mêmes vertus et comme si on ne parvenait pas aux mêmes vertus par la même éducation. Or, les vertus des deux sexes sont les mêmes : pour s'en convaincre, on n'a qu'à passer en revue les principales d'entre elles. D'abord, ce mélange de sagesse et de bon sens que le grec appelle *φρόνησις* : quel profit, en effet, tirer d'un être insensé, qu'il soit homme ou femme ? Secondement, la justice, sans laquelle il est impossible à l'homme d'être un bon citoyen et à la femme une bonne ménagère. En troisième lieu, la tempérance ou modération (*σωφροσύνη*) : les lois ne punissent-elles pas l'adultère de l'homme comme de la femme ? et les tristes

<sup>1</sup> Sén., *Ad Marc.*, 16, 1 ; *Ad Hel.*, 17, 3-4.

<sup>2</sup> P. Wendland, *Die Hellenistisch-Römische Kultur*, Tubingue, 1907, p. 18.

<sup>3</sup> Edition Hense, p. 13-19.

<sup>4</sup> L'habitude de prendre des exemples parmi les animaux est fréquente dans la philosophie populaire, cf. A. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine*, Lausanne, 1926, p. 48, 49, 61, et voy. les références données à l'Index, p. 302, sous le mot « animaux ».

effets de la gourmandise et de l'ivrognerie ne montrent-ils pas la nécessité de cette qualité pour les deux sexes ? Il n'est pas jusqu'au courage (*ἀνδρεία*) qui ne soit nécessaire à la femme <sup>1</sup>.

Musonius prévoit une objection : puisque l'éducation doit être la même pour les deux sexes, faudra-t-il enseigner aux jeunes garçons l'art de filer la laine et aux jeunes filles la gymnastique ? Non, répond le philosophe, il existe des différences physiques entre l'homme et la femme : l'un est fort, l'autre faible. Il faut tenir compte de ces différences et n'assigner à chacun que les occupations qui conviennent à sa constitution : les plus pénibles au plus fort, les plus faciles au plus faible. Ainsi, à la femme conviennent mieux le filage de la laine et la vie sédentaire du foyer, à l'homme les exercices corporels et l'activité hors de chez lui.

En revanche, tout ce qui se rapporte à la vertu sied également aux deux sexes. Aussi faut-il enseigner la morale (*ὅσα πρὸς ἀρετήν*) à la femme comme à l'homme. Il faut même s'y prendre dès l'enfance : il en résultera ce grand avantage que tous deux acquerront la sagesse (*φρόνησις*) et la crainte du mal. De même, on aura soin de les habituer l'un et l'autre à supporter la fatigue, à ne craindre ni la mort ni aucun autre malheur, à fuir la cupidité, à rechercher l'égalité, à pratiquer la bienfaisance, à ne pas désirer nuire, étant des êtres humains, à d'autres êtres humains. Voilà, dit Musonius, l'enseignement le plus beau, capable de faire de ceux qui le reçoivent des êtres justes. Or, ces qualités, on ne peut les acquérir sans la philosophie.

Mais, dira-t-on, la philosophie convient-elle à la femme ? A cette question Musonius répond affirmativement dans une autre de ses leçons intitulée : « La femme aussi doit étudier

<sup>1</sup> Musonius insiste là-dessus parce que, *ἀνδρεία* venant de *ἀνήρ*, *uir*, cette qualité pourrait sembler ne convenir qu'à l'homme : *μόνοις προσήκειν τοῖς ἀνδράσιν*.

la philosophie » : καὶ γυναῖξί φιλοσοφητέον <sup>1</sup>. Il commence par constater que la femme, aussi bien que l'homme, a reçu la raison comme un don des dieux ; elle a, comme lui, une inclination naturelle à la vertu et la possibilité de l'acquérir. Cela étant, pourquoi lui interdire l'étude de la philosophie ? Ou bien, faut-il admettre que les femmes n'ont pas également le devoir de rechercher le bien, ce qui est proprement le but de la philosophie ? Voyons dans le détail, ajoute-t-il, les qualités d'une femme de bien, et nous nous apercevrons qu'elles proviennent toutes de la philosophie. Tout d'abord, celle qui veut être une femme de bien (ἡ ἐσομένη ἀγαθή) doit savoir gouverner sa maison, calculer, diriger ses domestiques : ces qualités sont avant tout celles de la femme philosophe (ἡ φιλοσοφούσα), si du moins on reconnaît que chacune d'elles « constitue une partie de la vie » (μέρος τοῦ βίου) et que la philosophie n'est autre chose que « la science de la vie » : ἐπιστήμη περὶ βίου <sup>2</sup>. En second lieu, elle doit être σώφρων : se garder des voluptés illicites, et de l'intempérance (ἀκρασία) dans les autres plaisirs, n'être ni esclave des passions, ni jalouse, ni dépendante, ni coquette : se conduire ainsi, c'est être σώφρων. De plus, elle saura maîtriser sa colère, ne se laissera pas dominer par son chagrin, possédera l'empire sur toute « passion » (πάθος) <sup>3</sup>. Elle sera une femme juste, une épouse et une mère dévouée, elle sera même plus courageuse que les autres femmes : ni la crainte de la mort ni celle de la fatigue ne la pousseront à rien commettre de honteux ; elle ne se laissera intimider <sup>4</sup> ni par la naissance, ni

<sup>1</sup> Edition Hense, p. 8-13.

<sup>2</sup> Cf. Sén., *Ep.*, 16, 3 : « Non in uerbis sed in rebus est (philosophia)... Vitam disponit, actiones regit, agenda et omittenda demonstrat. » On saisit ici un des caractères essentiels du néo-stoïcisme, qui abandonne généralement métaphysique et logique pour ne plus s'occuper que de morale.

<sup>3</sup> Les stoïciens connaissent quatre « passions » principales : le désir, la crainte, la volupté et la peine.

<sup>4</sup> Le mot grec (ὑποπτῆξι) est plus fort et plus pittoresque ; il signifie littéralement « se tapir » ou « se cacher de peur ».

par la puissance, ni par la richesse, ni même par la tyrannie.

Ici encore, Musonius prévoit une objection. Les femmes qui s'occupent de philosophie, dit-on parfois, sont le plus souvent arrogantes (αὐθάδεις) et présomptueuses (θρασεῖαι) ; elles quittent leurs maisons pour aller philosopher, tandis que leur devoir est de rester chez elles à filer la laine. Elles auraient tort, répond-il, d'agir ainsi ; non seulement les femmes mais même les hommes ne doivent point abandonner leurs devoirs pour la philosophie, mais s'ils philosophent, c'est avant tout pour agir. Comment la philosophie rendrait-elle les femmes présomptueuses, puisqu'elle enseigne la réserve<sup>1</sup> ? Comment les rendrait-elle impudentes, puisqu'elle recommande la modération (καταστολή) ? Ne les pousse-t-elle pas à s'occuper de leur ménage, elle qui professe que l'économie domestique est une vertu ?

Il est enfin une question à laquelle Musonius a consacré trois de ses leçons<sup>2</sup> : le mariage. Quand on désire se marier, il faut ne regarder ni au nom, ni à la richesse, ni à la beauté ; seules, les qualités morales importent. Il est ensuite un principe<sup>3</sup> qu'il ne faut pas oublier, c'est que le but du mariage est la procréation des enfants. Musonius affirme même que seul le mariage ainsi compris est moral : « Τὰ δέ γε ἡδονὴν θηρώμενα ψιλὴν ἄδικα καὶ παράνομα, καὶ ἐν γάμῳ ἤ. » Devançant son époque, il va jusqu'à exiger la même morale pour les deux sexes. « Si l'on ne trouve pas honteux qu'un maître ait commerce avec une esclave, qu'on réfléchisse à ce qu'on dirait, si une maîtresse faisait de même avec un esclave. »<sup>4</sup> C'est qu'il se fait du mariage une idée extrêmement

<sup>1</sup> J'essaye de rendre ainsi le mot αἰδώς.

<sup>2</sup> Edition Hense, p. 67-76 ; cf. encore p. 63 et suiv.

<sup>3</sup> Principe cher aux stoïciens, cf. Lucain, II, 387-388 : « *Venerisque hic maximus usus : progenies.* »

<sup>4</sup> A cet égard, le néo-stoïcisme marque un progrès frappant sur les premiers stoïciens, qui permettaient, du moins au « sage », la communauté des femmes et même l'inceste, cf. Arnim, *Stoicorum ueterum fragmenta*, Leipzig, 1903, t. III, p. 183 et 185.

élevée. « Quel ami, dit-il, quel frère, quel fils sont aussi chers à un ami, à un frère, à des parents que la femme à son mari ? Quelle absence éveille plus de regrets que celle d'un époux ou d'une épouse ? Quelle autre présence pourrait mieux alléger le chagrin, augmenter la joie ou aider à supporter le malheur ? Qui regarde-t-on comme ayant tout en commun — corps, âmes, biens — sinon l'homme et la femme mariés ? Aucun père, aucune mère raisonnables ne prétendent être plus chers à leur enfant que la personne qu'il a épousée. »

Il fait ailleurs un admirable tableau de la vie conjugale. Il commence par rappeler que si l'on se marie, c'est pour « vivre en commun et pour avoir des enfants en commun : βίου καὶ γενέσεως παίδων κοινωνίαν κεφάλαιον εἶναι γάμου. » Ce qui signifie, précise-t-il, « vivre l'un pour l'autre et estimer qu'on possède tout en commun et rien en propre, pas même son corps : ἅμα μὲν ἀλλήλοις βιοῦν... καὶ κοινὰ δὲ ἡγεῖσθαι πάντα καὶ μηδὲν ἴδιον, μηδ' αὐτὸ τὸ σῶμα ». « Car, ajoute-t-il, la naissance d'un être humain — but de cette union — est une grande chose. » Mais l'union de l'homme et de la femme ne se réduit pas à cette simple communauté, qu'on retrouve même parmi les bêtes. C'est quelque chose de bien plus grand. « Il faut, continue-t-il, dans le mariage une vie entièrement commune (πάντως συμβίωσιν) et une sollicitude réciproque entre mari et femme (καὶ κηδεμονίαν ἀνδρὸς καὶ γυναικὸς περὶ ἀλλήλους), dans la bonne santé, dans la maladie, dans toutes les circonstances... Là où cette sollicitude est parfaite, là où les époux se la témoignent parfaitement l'un à l'autre, cherchant à se surpasser l'un l'autre sous ce rapport, c'est là que se trouve réalisé le mariage digne de ce nom et enviable, car une telle union est belle. Mais là où chacun des deux époux n'a en vue que son propre intérêt et néglige celui de l'autre, même là où l'un des deux seulement agit ainsi et, habitant la même maison, a ses pensées ailleurs, au lieu de tirer ensemble sur le joug qui les

unit<sup>1</sup>, c'est alors, et fatalement, la fin de l'union : ou bien les deux époux se séparent, ou bien la vie en commun devient pire que la solitude. »

L'idée que Musonius se fait de la femme est, on le voit, remarquable, et paraîtra même hardie à quiconque connaît les préjugés qui avaient généralement cours à ce sujet dans l'Antiquité. Mais ce qui frappe autant que sa hardiesse, c'est le bon sens dont il ne cesse de faire preuve. Musonius est Romain : si haut qu'il s'élève, il ne s'égare jamais dans les nuées de l'idéologie. Il ne perd jamais de vue le terrain sûr des réalités et se souvient toujours des enseignements de l'expérience. Il affirme que la femme est l'égale de l'homme, mais il n'oublie pas les différences qui les séparent : ce n'est pas lui qui voudrait faire de la femme « un homme manqué ». S'il proclame ses droits, il proclame aussi ses devoirs. Son féminisme, bien loin de dresser les deux sexes vis-à-vis l'un de l'autre en une attitude hostile, les rapproche au contraire dans une égalité où chacun conserve ses qualités et ses traits distinctifs, et proclame la beauté et la grandeur du mariage, qu'il considère comme l'union par excellence, faite à la fois de dévouement et de tendresse réciproques. Me trompé-je en pensant que l'idéal de Musonius n'est point suranné et qu'il a encore quelque chose à apprendre à nos modernes féministes ?

Charles FAVEZ.

---

<sup>1</sup> « Et de souffler ensemble », ajoute l'auteur en continuant sa métaphore : « τῷ ὁμόζυγι συγπνεῖν τε καὶ συμπνεῖν. »